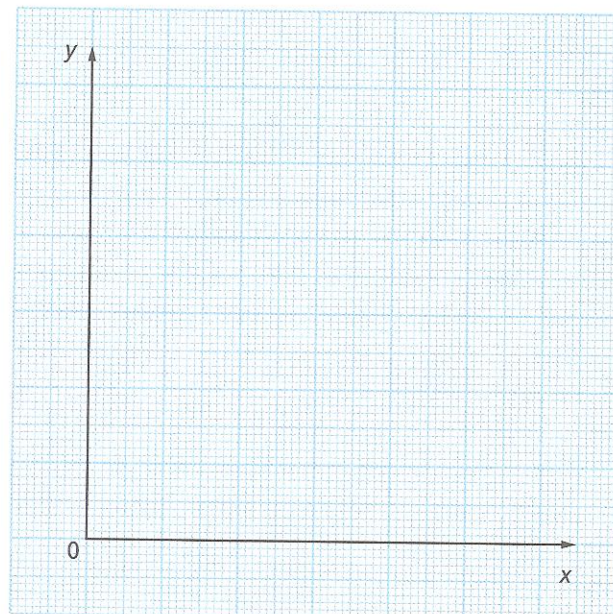


* 2. Dans un repère orthonormé d'unité 1 cm placez les points suivants :

- A (3,8 ; 4,5) ;
- B (1,7 ; 5,4) ;
- C (1,5 ; 3,5) ;
- D (4,9 ; 1,6) ;
- E (2,4 ; 2,8) ;
- F (3,5 ; 1,5) ;
- G (5,2 ; 3,3) ;
- H (0,5 ; 4,4).



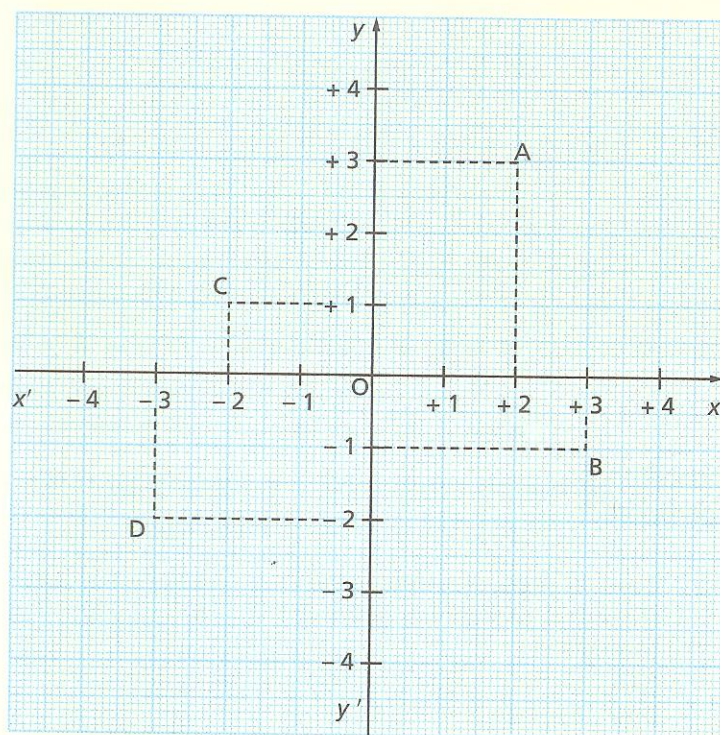
2 suite

● Repère orthonormé avec des nombres relatifs

Le repère orthonormé avec des nombres relatifs est formé de deux droites orthogonales, (c'est-à-dire perpendiculaires) orientées. Leur point de concours est l'origine O.

Elles sont graduées, toujours dans la même unité, avec des **nombres négatifs** avant cette origine (à gauche pour les abscisses, en bas pour les ordonnées) et avec des **nombres positifs** après cette origine (à droite pour les abscisses, en haut pour les ordonnées).

Un point est repéré par ses coordonnées. L'origine O est le point d'abscisse zéro et d'ordonnée zéro.



→ **Exemples** : A(+2 ; +3) ;
 B(+3 ; -1) ; C(-2 ; +1) ;
 D(-3 ; -2).

Le repère orthonormé détermine quatre « zones » dans le plan.

Il en est de même pour le repère orthogonal.

Un **repère orthogonal** est défini par deux droites perpendiculaires orientées ayant la même origine. L'unité choisie pour graduer chaque axe est différente (voir p. 35).

